

*

* *

AFFAIRE N° 21 - DENOMINATION D'ETABLISSEMENT

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Monsieur le principal du Collège Chaudron II m'a fait part récemment de la volonté unanime des membres de son Conseil d'établissement de voir désormais leur collège s'appeler "Collège de la Jamaïque".

J'ai l'honneur de soumettre cette proposition à votre approbation.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

*

* *